

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec,* je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Le rapport sur les états financiers de la Municipalité de Saint-Hippolyte est déposé ce mardi 9 juin, par la firme de vérificateurs Reid & Associés inc.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier 2019 s'est soldé par un excédent de 731 634 \$, ce qui correspond à 5,3 % d'un budget de 13 700 111 \$.

Le surplus est en hausse de 330 790 \$ par rapport à celui de l'an passé. Cette hausse est notamment attribuable à une contribution non-récurrente d'Hydro-Québec de l'ordre de 303 150 \$ qui fut consacrée à la mise aux normes du chemin du Roi pour la construction d'un nouveau poste.

L'administration municipale a également connu une année importante en termes de revenus additionnels attribuables aux droits de mutation, avec un excédent budgétaire de 297 748 \$.

Au 31 décembre 2019, l'excédent de fonctionnement non affecté totalisait 1 937 083 \$. Un peu plus de 441 000 \$ de cet excédent sera destiné au remboursement anticipé de la dette à long terme, ce qui nous permettra de réduire le service de la dette pour les années à venir.

Ce sont des investissements de 2,4 M\$ qui furent réalisés au cours de l'exercice financier 2019. Parmi ceux-ci, notons :

- Le programme annuel de réfection des routes;
- Les travaux effectués sur la 111^e Avenue pour la nouvelle école;
- La construction du chemin du Roi;
- Des travaux de drainage dans le secteur Achigan;
- L'acquisition de nouveaux appareils respiratoires et de caméras thermiques pour le Service sécurité incendie;
- L'installation de conteneurs semi-enfouis à l'hôtel de ville.

Si les investissements furent importants en 2019, notre dette à long terme n'en fut affectée que de 1,6 M\$, s'établissant à 15,9 M\$ au 31 décembre 2019.

La dette qui est à la charge de l'ensemble des contribuables se chiffre à 9 M\$. Notons qu'en raison des subventions accordées, le gouvernement doit assumer une part de cette dette à l'ensemble de 3,2 M\$. La dette payable par les redevances carrières et sablières s'élève à 2 M\$ et les riverains ayant bénéficié de travaux d'infrastructures prennent en charge une dette de 1,7 M\$. Ainsi, la proportion de la dette à l'ensemble est passée de 59 % de la dette totale à 57 % en 2019.

La Municipalité se démarque par un faible taux d'endettement sur sa richesse foncière de 0,99 \$ par 100 \$ de RFU, loin derrière la moyenne québécoise de 2,17 \$ par 100 \$ de RFU. Le faible taux du service de la dette sur l'ensemble de nos dépenses, qui représente 11,71 %, se compare également avantageusement à celui de la moyenne du Québec qui s'élève à 19,42 %.

Je me dois, en terminant, de remercier les directions de service de même que les membres du conseil municipal qui ont travaillé en étroite collaboration afin que soient respectés les limites de notre cadre budgétaire et l'atteinte des objectifs qui en découlaient. Ces états financiers témoignent de l'excellente posture financière dans laquelle se trouve la Municipalité.

Le rapport financier 2019 peut être consulté dans la section Finances sur le site Web de la Municipalité au <u>saint-hippolyte.ca</u>.

Bruno Laroche